3

# NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

# DOCTEUR CAYOL

ANCIEN PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

PAR


**le Docteur VIGNOLO,**

Membre correspondant de la Société académique de médecine de Marseille,

Collaborateur de la *Revue médicale de Paris*,



PARIS

IMPRIMERIE DE MOQUET,

92, RUE DE LA HARPE.

1856

# NOTICE HISTORIQUE

SUR

# LE DOCTEUR CAYOL.

---

Lorsqu'un homme a occupé un rang éminent dans la carrière qu'il a parcourue, lorsque ses travaux ont fait progresser l'art auquel il a voué son temps, ses facultés, son repos et sa vie, son nom appartient désormais à l'histoire de cet art et s'identifie en quelque sorte avec elle.

Parmi les Illustrations médicales contemporaines, le Dr Cayol est peut-être un de ceux qui ont le plus contribué à empêcher la médecine de s'égarer dans la voie des systèmes et à la ramener à ses véritables principes. Sa vie, ses travaux, son enseignement le démontrent invinciblement. Comment expliquer alors l'opposition systématique qui s'est attachée pendant trente ans à défigurer ses doctrines, à représenter sous un faux jour les circonstances les plus importantes, les événements les plus décisifs de sa vie, c'est-à-dire de son histoire? Cet exposé le dira suffisamment, et notre appréciation passera, nous ne pouvons en douter, dans l'esprit de nos lecteurs.

M. Cayol (Jean Bruno), issu d'une famille provençale honorablement connue dans le commerce de Marseille, est né dans cette ville, le 17 avril 1787. Son père, homme d'une probité devenue héréditaire dans sa famille, y exerçait lui-même le négoce, et jouissait de l'estime et de la considération qu'il s'était attirée par la sévérité des principes d'honneur qui présidaient à ses opérations commerciales. Profondément religieux, il tint avant tout à inspirer à ses enfants les mêmes principes qu'il pratiqua toute sa vie, et à leur donner une éducation chrétienne.

Le jeune Cayol, l'aîné de ses frères, avait à peine quelques an-

nées, lorsqu'éclata sur la France cet orage affreux que l'impiété de tout un siècle avait amoncelé sur elle. Le torrent révolutionnaire, brisant ses digues, venait d'emporter les derniers vestiges de toutes les institutions sociales. Dans cette effroyable tourmente, l'éducation de la jeunesse eut à subir, dans notre malheureux pays, le sort des établissements qui lui donnaient asile. Quand le jeune Cayol fut en âge de commencer la sienne, la France sortait à peine du règne de la terreur; mais comme l'enseignement public ne se releva que plus tard de ses ruines, l'éducation domestique resta, pendant plusieurs années encore, la seule que les familles purent donner à leurs enfants. Celle du jeune Cayol fut confiée à un digne ecclésiastique de Marseille (1), qui prit un soin tout particulier de son élève, et sous lequel il fit de rapides progrès. Ce ne fut que plus tard, lorsque l'instruction publique fut organisée, qu'il acheva son éducation dans une des institutions de cette ville.

Bientôt il fallut songer au choix d'une profession : celle de son père s'offrait tout naturellement à lui; mais soit que l'anéantissement du commerce, à cette époque où la France était engagée dans un enchaînement de guerres et de victoires, soit plutôt que la disposition de son esprit l'éloignât de cette voie, et qu'il se sentît appelé à parcourir une carrière plus noble, plus conforme à ses goûts et plus digne de sa précoce intelligence, il se décida à embrasser celle de la médecine.

Ce fut à Marseille qu'il commença ses premières études médicales, ayant pour condisciple un homme qui est aussi devenu plus tard, lui-même, une des plus grandes célébrités médico-chirurgicales, dont s'honore cette ville (2). Mais il ne tarda pas à sentir

---

(1) L'abbé Chauvet, depuis curé de la ville d'Aubagne. Chargé, il y a une quinzaine d'années, d'aller, dans un de mes voyages à Marseille, porter à ce vénérable prêtre, un témoignage de souvenir de la part de M. Cayol qui lui a toujours conservé une filiale affection, l'abbé Chauvet me félicita d'être l'élève d'un tel maître. Ce fut un bonheur pour lui de me rappeler la bonne conduite, l'intelligence, l'application et les progrès de son ancien écolier. Il dévorait, me dit-il, le plaisir de l'étude et du travail, comme tant d'autres dévorent celui de ne rien faire ; et il m'ajouta : *J'avais toujours dit que cet enfant ferait son chemin.* L'événement a justifié sa prédiction.

(2) Le docteur Cauvière, professeur à l'école secondaire de médecine.

l'insuffisance de cet enseignement, et vint puiser sur un plus vaste théâtre d'instruction, les connaissances qui devaient lui assigner un jour, un rang distingué dans la grande famille médicale.

La Faculté de médecine de Paris avait succédé à l'ancienne école de santé, et comptait dans son sein des hommes qui répandaient un grand éclat sur son enseignement. Le jeune Cayol, alors âgé de 17 ans, abandonna sa ville natale, et vint en 1804 en suivre les cours. Recommandé au Dr Bayle, par un ami de son père, le jeune élève Marseillais ne se trouva pas dépaysé en arrivant dans la capitale. Bayle l'accueillit avec cette bonté et cette aménité qui, malgré l'apparence d'un abord et d'un extérieur plus que froids, faisaient le fond de son caractère. Il le prit en affection, le patrona, et se l'attacha, un peu plus tard, comme élève particulier.

Par ses travaux, par ses vastes et profondes connaissances, Bayle s'était déjà fait un nom dans la science et une réputation méritée dans la pratique de la médecine. Doué d'un tact médical exquis, il possédait à un degré éminent la science du diagnostic et des indications thérapeutiques. A une telle école, et sous un tel modèle du médecin hippocratiste, l'élève, avec ses heureuses dispositions, ne pouvait que faire fructifier l'enseignement du maître. Suivant l'expression même d'Hippocrate, notre esprit est comme une terre, et les leçons des maîtres comme la semence qu'on y jette : la terre ici était bonne et bien préparée ; le grain de sénevé est devenu un grand arbre, et ses fruits ont été abondants.

Pendant que le jeune Cayol se livrait ainsi avec ardeur au travail, et poursuivait le cours de ses études, sa santé commença à s'altérer et finit par inspirer à Bayle de sérieuses inquiétudes. Il était, au dire de ceux qui l'ont connu à cette époque de sa vie, d'une stature élancée et grêle, d'une complexion délicate ; il devint alors d'une maigreur extrême, et bientôt se manifestèrent les symptômes d'une maladie de poitrine, accompagnés de crachements de sang. Alarmé de cette situation, Bayle le renvoya dans sa famille.

Grâce à l'influence salutaire de l'air natal, sous le beau ciel de la Provence, et aux soins affectueux de sa mère, femme d'une grande énergie et d'un grand dévoûment, le jeune Cayol revint rapidement à la santé, et contracta avec elle, après un assez long séjour à Marseille, un bail définitif que la mort seule a pu rompre.

Revenu pour ainsi dire à la vie, son unique préoccupation fut de réparer le temps perdu. Il revint à Paris, et retrouva dans Bayle, après une absence qui avait duré huit mois, les mêmes dispositions, le même attachement à son égard, que par le passé. Dès ce moment s'établit, entre le maître et l'élève, une intimité de rapports, que rien n'a jamais pu altérer, et qui décida de l'avenir de M. Cayol.

Peu de temps après, s'ouvrit un concours pour la nomination d'élèves dans les hôpitaux; M. Cayol s'y présenta, en subit les épreuves avec succès, et fut nommé élève externe, puis interne des hôpitaux de Paris. Bayle venait d'être nommé médecin de celui de la Charité où déjà, par autorisation du conseil des hospices, il avait depuis deux ans un service provisoire; il fit attacher le jeune Cayol à son service, et c'est là, sous les yeux même du maître, que le disciple recueillit et grava pour toujours dans sa mémoire les enseignements que l'observation suivie et attentive des malades peut seule faire acquérir, et qui seuls forment le véritable médecin.

Dès cette époque, Bayle pouvait déjà se glorifier des progrès de son élève; il se plut à le mettre en rapport avec les principales notabilités médicales de l'époque, entre autres, avec ses amis particuliers, Laënnec, Royer-Collard, Nysten, Savary, Récamier, et Agathange Leroy, ancien médecin du comte de Provence, depuis Louis XVIII. La plupart devinrent aussi, dans la suite, pour M. Cayol, de sincères et véritables amis.

Dès 1809, le professeur Royer-Collard, qui dirigeait alors l'ancienne *Bibliothèque médicale*, attacha M. Cayol, qui n'était point encore reçu docteur, à la rédaction de ce recueil; il en partagea avec lui la direction jusqu'en 1816. C'est là que le jeune homme exerça d'abord sa plume novice, et qu'il commença à faire paraître ce qu'il s'est montré depuis, un penseur profond, un dialecticien serré, et un écrivain érudit.

En 1810, M. Cayol soutint avec distinction l'épreuve solennelle du doctorat. Sa thèse, sur la phthisie trachéale, fit une grande sensation. Ce travail, entièrement neuf à cette époque, a servi de base à tout ce qui a été écrit depuis sur cette maladie.

Au lieu de se reposer sur ses jeunes lauriers, et de négliger, comme tant d'autres, l'étude et le travail, le nouveau docteur s'y livra, au contraire, avec plus d'ardeur : c'est même à partir de ce

moment, que commence la série des travaux importants qui ont illustré sa vie publique, et qu'il nous reste à faire connaître.

A peine, en effet, entré dans la carrière, M. Cayol prend une part très active aux travaux d'anatomie pathologique, dont l'école de Paris est devenue le centre, depuis la grande impulsion donnée par Bichat. On peut s'en convaincre par les observations qu'il a fournies à plusieurs ouvrages marquants de cette époque, notamment à l'ouvrage de Bayle sur la phthisie pulmonaire, à l'article *cancer* du grand Dictionnaire des Sciences médicales, et, plus tard, au Traité de l'auscultation médiate de Laënnec. C'est dans ce dernier ouvrage qu'on trouve deux observations de dilatation des bronches fournies par M. Cayol, et qui de l'aveu même de l'auteur (1), sont les premiers exemples de cette altération qui n'avait jamais été observée ni décrite avant M. Cayol.

Nous avons parlé aussi de la collaboration de M. Cayol à la Bibliothèque médicale; nous pouvons ajouter ici que c'est dans cette grande publication qu'il préluda à cette polémique scientifique où il devait se signaler plus tard, et exceller d'une manière si remarquable et si victorieuse. On y trouve de lui un travail sur le cancer utérin (2), et un mémoire sur deux maladies (le catarrhe et la pleurésie chronique), qui ont été souvent confondues avec la phthisie pulmonaire (3), et qui renferme une discussion approfondie et tout à fait nouvelle sur les vomiques et la pleurésie interlobulaire. Un autre mémoire sur la pleurésie, lu à la Société académique, y

---

(1) Traité de l'auscultation médiate, 3e édition, tome 1er p. 105.

(2) Année 1813, tome XXXIX, page 57.

(3) Année 1813, tome XL, page 264. En rendant compte, dans son extrait des journaux, d'une observation de phthisie pulmonaire publiée par M. Fauverge, de Mayence, dans le journal général de médecine de M. Sédillot, M. Cayol avait émis une opinion différente de celle de l'auteur et de M. Sédillot lui-même. Par un inconcevable oubli de toutes les convenances, M. Sédillot lança contre lui une longue et furieuse diatribe, mêlée de personnalités blessantes et peu scientifiques. M. Cayol releva le gant, avec un tact, une convenance et une mesure remarquables. Le travail qu'il publia à ce sujet, sous forme de réponse aux attaques de M. Sédillot, peut être regardé comme un modèle parfait de controverse et de polémique scientifiques. C'est là qu'il a révélé pour la première fois, ce talent supérieur à manier l'arme dangereuse de la critique, talent dont il a donné tant de preuves dans la suite. Son essai est un vrai coup de maître !

est publié par extrait (1). Un peu avant cette époque, alors que Bayle travaillait à son traité des maladies cancéreuses, publié après sa mort par son neveu, la direction du grand Dictionnaire lui demanda de vouloir bien se charger de l'article *Cancer*. Bayle, dont la santé commençait à s'ébranler, remit à M. Cayol les matériaux de son ouvrage, et le chargea de rédiger cet article. Ceux qui l'ont lu savent comment il s'est acquitté de ce travail, et pourquoi le nom de l'illustre médecin de la Charité est uni au sien.

Nous pouvons citer aussi l'article *Bubonocèle*, du même dictionnaire, article substantiel, où l'on trouve une exposition complète de la science sur les points les plus importants de la pathologie des hernies. Cet article, qui date de 1812, est le premier travail en France où l'on ait vu développées les belles observations de Scarpa sur les procédés de la nature pour la guérison des anus contre nature (2).

Une notice sur les vers vésiculaires du genre acéphalocyste, développés dans les divers organes, et lue, le 1er août 1811, à la Société de la Faculté de médecine, a été publiée par extraits dans son bulletin.

Comme on le voit par cet exposé, M. Cayol avait payé, jeune encore, son tribut à la science; aussi conquit-il rapidement une réputation méritée. Il fut successivement attaché à l'hospice de La-

(1) Bibliothèque médicale, tome XXXV, page 343.

(2) Nous ne pouvons nous empêcher de raconter ici, au sujet de cet article *Bubonocèle*, une petite anecdote arrivée à M. Cayol. Dans un voyage qu'il fit à Marseille, il alla voir son ancien condisciple et ami, le docteur Cauvière alors médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur à l'école de médecine de cette ville. Celui-ci l'engagea à l'accompagner le lendemain à l'hôpital, lui proposant d'assister à sa visite des malades, et à sa leçon (Il était chargé du cours de chirurgie et d'opérations). M. Cayol suivit M. Cauvière à l'amphithéâtre et assista à la leçon. Le hasard fut ingénieux ce jour-là : la leçon eut lieu sur les hernies. Quelle ne fut pas la surprise de M. Cayol, quand il entendit le professeur répéter, presque mot à mot, son article Bubonocèle ! Inutile d'ajouter s'il comprit la fine et aimable attention de son ancien condisciple, et s'il en fut touché. Après la leçon voulant lui exprimer combien il avait été sensible à cette gracieuse surprise. « *Parbleu*, lui répondit M. Cauvière, *vous avez dit tout ce qu'il y avait à dire, je n'ai pu mieux faire que de répéter ce que vous avez si bien dit.* » Ceux qui connaissent l'esprit et le tact du professeur de Marseille, ne seront point étonnés d'un procédé si délicat.

rochefoucault, et à l'hôpital Necker dont il fut médecin en chef, par intérim, de 1812 à 1817. L'année suivante, lors de l'organisation du bureau central d'admission, il en fut nommé membre.

Mais laissons un instant le côté scientifique de la vie de M. Cayol, pour considérer en lui l'homme de l'art, le médecin proprement dit. M. Agathange-Leroy, avec lequel M. Cayol s'était lié d'une étroite amitié, était mort depuis quelques années; Bayle venait à son tour de succomber, à l'âge de 46 ans, à une affection de poitrine, et tous les deux avaient une nombreuse clientèle. Connu de la manière la plus honorable et la plus avantageuse par la plupart des familles qui avaient donné leur confiance à ces deux médecins, M. Cayol se trouva tout naturellement porté à leur succéder; d'autant plus qu'un certain nombre d'entre elles avait pu apprécier déjà l'intelligence et le dévoûment de ses soins.

Il n'avait alors que 28 ans. Sa jeunesse pouvait donc retarder sa position dans le monde; il le comprit : et tous ses amis se souviennent encore du soin qu'il mit à se donner un air grave, à prendre la tenue et même le costume d'un homme plus âgé. La canne et la tabatière, alors à la mode, devinrent, depuis, le complément obligé de sa toilette et de son maintien.

Après la mort de Bayle, son maître, M. Cayol se voua sans réserve aux soins de la clientèle. Sa haute capacité, sa moralité bien connue, lui assurèrent un plein succès. En peu d'années, il en eut une choisie, dans laquelle on comptait bon nombre de notabilité sociales, politiques et littéraires.

Absorbé par ses nouveaux devoirs, M. Cayol s'y livra tout entier; c'est pourquoi l'on ne voit plus figurer son nom en tête de travaux scientifiques, jusqu'au jour où, nommé à l'enseignement public de la Faculté, il se devra à la fois, et aux travaux du professorat, et aux exigences de la médecine pratique.

Au lit des malades, M. Cayol était le type du véritable médecin. La passion de son art, ou plutôt le besoin de soulager et de guérir était empreint sur son visage. Il leur laissait voir que leur guérison était pour lui l'affaire la plus importante et la plus chère. Aussi s'emparait-il pleinement de leur confiance, et faisait-il couler dans leur âme cet espoir si nécessaire au succès des remèdes. On a dit, avec juste raison, que rien ne ressemble plus à l'amour paternel que l'attachement d'un médecin, envers l'homme qui lui a confié sa vie. C'était vrai, surtout pour M. Cayol; ont eût dit, en

effet, en le voyant, avec un bienveillant sourire sur les lèvres, un père au chevet du lit de ses enfants. Dans ses visites, point de précipitation qui pût faire craindre aux malades de ne pouvoir être écoutés. Il les questionnait avec affabilité et complaisance, et savait se plier à entendre une prolixité de détails, souvent inutiles; mais ce temps n'était pas perdu pour lui. Son regard perçant et scrutateur, cherchait pendant cet entretien, à saisir quelque expression symptomatique du mal dans les traits du malade; rien à cet égard ne lui échappait. Aussi un coup d'œil prompt, un jugement sûr, une thérapeutique sage caractérisaient la pratique de son art.

M. Cayol était loin d'être ce qu'on appelle un médecin systématique; il regardait, au contraire, les systèmes, en médecine, comme des idoles auxquelles on sacrifie des victimes humaines : c'était sa pittoresque expression. Aussi le verrons-nous plus tard les combattre à outrance, et déployer, dans cette lutte, une énergie de conviction et de langage que n'oublieront jamais ceux qui ont entendu sa parole incisive ou qui ont lu ses mordants et spirituels écrits.

Personne, de nos jours, n'a su, mieux que M. Cayol, diriger avec plus de sagacité et d'à-propos la médication des maladies aiguës. C'était là son véritable triomphe. Jamais on ne l'a vu agir avec légèreté, ni rien entreprendre sans avoir mûrement réfléchi. Son diagnostic fixé, il établissait ses batteries, et rarement il lui arrivait de ne pas prendre la place d'assaut. Sobre de médicaments, il évitait cette médecine tracassière qui, pareille à la mouche du coche, s'agite sans cesse et tourmente les malades. La saignée, le quinquina, les vomitifs, l'opium, les remèdes héroïques, en un mot, il les appliquait avec une justesse qui a toujours frappé, je puis le dire sans crainte d'être démenti, ceux qui ont suivi, plus tard, sa clinique à la Charité, ou qui, comme moi, ont été témoins de ses succès dans sa pratique civile.

Ainsi s'est toujours distingué M. Cayol, et comme travailleur intrépide, et comme praticien consommé; mais nous allons voir grandir sa réputation, en le suivant dans une nouvelle phase de sa vie publique.

En 1822, le recteur de l'Académie de Paris, l'abbé Nicole, vint présider en personne la séance solennelle de rentrée de la Faculté de médecine. Le vent du vieux libéralisme de l'époque soufflait

alors de toutes ses forces. La jeunesse des écoles, qui subissait sa mauvaise influence, trouva la circonstance opportune pour commettre un scandale public. On se rappelle, en effet, que l'abbé Nicole fut hué, sifflé, et qu'on outragea de la manière la plus indécente et la plus grossière, dans sa personne, et le représentant de l'autorité universitaire, et la dignité du sacerdoce.

En présence d'un tel désordre et d'un pareil scandale, le pouvoir ne put rester muet. la Faculté de médecine fut dissoute (1).

Ici commence la série des griefs que l'esprit de coterie a accumulés contre M. Cayol. L'on s'effaroucha de ses rapports avec les hommes les plus influents du pouvoir; il était, en effet, non-seulement le médecin, mais l'ami de M. de Villele, de M. de Corbière, de M. de Clermont-Tonnerre et du vénérable évêque d'Hermopolis, alors ministre de l'Instruction publique. On lui reprocha de faire partie de la commission nommée par ce ministre, pour l'éclairer dans le travail de réorganisation de la nouvelle Faculté qui devait remplacer celle qui venait d'être dissoute. Rien n'était pourtant plus naturel; car il siégea dans cette commission par les mêmes motifs, et en vertu du même droit qui firent entrer, sept ans plus tard, MM. Duméril, Richerand, Orfila, Andral, Husson, J. Cloquet et J. Guérin, dans la commission nommée par le duc de Broglie, en 1830.

Ce qu'on redoutait, surtout, c'était l'influence que M. Cayol dont les sentiments politiques et religieux étaient bien connus, pouvait avoir sur le choix du ministre. On ne se trompait pas; et avouons, pour être vrai, qu'elle fut grande.

Le 22 février 1823, parut l'ordonnance qui reconstituait la Faculté de médecine, et qui nommait les nouveaux professeurs. Désigné au choix du gouvernement par ses talents, par ses travaux et par son mérite, M. Cayol en fit partie (2). Il fut nommé professeur de clinique médicale.

---

(1) Ordonnance royale du 21 novembre 1822.

(2) La Faculté se trouva ainsi constituée : Landré-Beauvais, Doyen, Alibert, Béclard, Bertiu, Bougon, Boyer, Cayol, Clarion, Deneux, Désormeaux, Duméril, Dupuytren, Fizeau, Fouquier, Guilbert, Laënnec, Marjolin, Orfila, Pelletan fils, Récamier, Richerand, Roux, Royer-Collard. — Professeurs honoraires : Chaussier, de Jussieu, Des Genettes, Deyeux, Dubois, Lallement, Leroux, Moreau, Pelletan, Pinel, Vauquelin.

C'est ici le moment de jeter un rapide coup-d'œil sur ses doctrines, sur son enseignement :

Dominée par les idées matérialistes du 18e siècle, la médecine, répudiant l'héritage de ses ancêtres, s'était isolée de la tradition séculaire qui avait toujours fait sa gloire : le vitalisme hippocratique n'était plus ni compris ni enseigné. L'anatomie pathologique, science toute nouvelle qui venait d'apporter à la médecine une lumière jusqu'alors inconnue, contribua, en l'éblouissant au lieu de l'éclairer, à lui faire faire fausse route et à l'égarer. Dans l'orgueilleuse persuasion où l'on était que la matière devait avoir en elle-même la raison de son existence, de la vie, du mouvement et de l'intelligence, on crut qu'à force de la tourmenter, de l'analyser, de la disséquer, on lui ravirait son secret ; semblable alors aux aruspices de Rome qui cherchaient à lire l'avenir dans les entrailles des victimes, l'école anatomique, fermant les yeux de son esprit, oublia l'homme vivant et concentra toute son activité sur le cadavre. C'est là qu'elle chercha et crut découvrir la cause cachée des maladies. Vain espoir ! Il en résulta comme conséquence funeste que l'observation des lois de la vie fut écartée, et qu'en présence des altérations cadavériques, on prit les lésions organiques pour les causes des maladies. et les symptômes pour les effets.

L'anatomisme ne fut donc qu'une application de la philosophie matérialiste du dernier siècle aux études médicales. En vain Pinel, Corvisart, Baylé, s'efforcèrent de lutter contre ces déplorables tendances, et de replacer l'enseignement sur ses véritables bases ; leur voix resta sans écho, et il continua à se traîner dans le sillon fatal, sans guide, sans boussole, sans doctrine.

C'est alors que Broussais entreprit de réédifier la médecine sur une base philosophique, et proclama, avec sa verve entraînante, son fameux système de l'irritation. On sait quel empire il a exercé sur les esprits, et avec quel enthousiasme la jeunesse médicale se rangea sous les étendards de son nouveau chef. Malheureusement son système péchait par la base.

Tel était l'état des esprits, quand M. Cayol fut appelé à l'enseignement de la médecine clinique.

Son premier soin fut de signaler à la jeunesse la cause des dernières déviations de la médecine, de dévoiler le lien qui l'unissait aux doctrines surannées du matérialisme, et de proclamer le dogme de la force vitale, cette faculté de l'âme humaine qu'on avait oubliée

depuis longtemps, dogme sur lequel Hippocrate avait assis, il y a plus de vingt siècles, le fondement de sa doctrine. Il démontra que sous cette loi primordiale, toutes les découvertes anatomiques, physiques, chimiques, loin d'être éliminées ou négligées, sont au contraire coordonnées à l'observation des lois de la vie, seul fondement réel de la science de l'homme et de l'art médical.

Dans ses savantes leçons, il s'attacha à montrer la réaction organique, expression rajeunie de la force vitale d'Hippocrate, comme le principe qui embrasse, dans sa vaste généralité, tous les faits de la médecine : il considéra la maladie comme une réaction accidentelle, anormale ou pathologique de l'organisme, contre une cause accidentelle de trouble. Cette réaction pouvant être générale ou locale, a pour agent dans le premier cas, le cœur et les centres nerveux; dans le second, les nerfs et les vaisseaux de la partie affectée. La fièvre et l'inflammation trouvent alors leur explication naturelle, et la grande classe des fièvres primitives ou essentielles, est maintenue dans le cadre nosologique d'où les avait chassées l'école anatomique, dans l'impossibilité où elle était de les expliquer par son système de localisation.

C'est ainsi que, nourri des idées hippocratiques qu'il avait puisées à l'école de Bayle, M. Cayol, avec une logique entraînante, démolissait pièce à pièce l'édifice de l'anatomisme, en démontrant que la maladie étant dans sa nature un acte vital, ne pouvait être confondue, comme on le faisait, avec les lésions, ou altérations matérielles, des organes, qui n'en sont que les résultats éventuels et les conséquences.

S'attaquant alors à la doctrine physiologique de Broussais, brillant épisode des doctrines anatomiques de l'époque, il en signala le côté faible, en ce qu'au lieu de remonter jusqu'au dogme de la force vitale et de la nature médicatrice, expression d'un fait primitif, d'une loi primordiale de l'organisation, Broussais avait pris pour point de départ l'irritabilité, expression d'un fait secondaire, et que dès lors sa théorie médicale ne pouvait être qu'un système partiel et exclusif.

Telle est, en résumé, la base de l'enseignement public de M. Cayol. Cet enseignement fut pour lui un devoir sacré ; il s'y dévoua, comme à un véritable sacerdoce, avec un zèle et une activité dont peu d'hommes sont capables, regardant cette tâche comme un moyen d'acquitter ce qu'il devait encore à la science, à l'humanité, à la jeunesse mé-

dicale. Mais le zèle a ses bornes comme les forces humaines, et M. Cayol commença à sentir plier celles-ci sous le poids de ses travaux excessifs. C'est alors que sa santé exigeant quelque repos, il obtint un congé de trois mois qu'il consacra à revoir sa ville natale, sa famille, et à visiter quelques universités d'Italie.

Nous devons dire ici, comme un fait historique, que les doctrines vitalistes professées par M. Cayol, qui contrastaient si fort avec l'enseignement de l'école de Paris, firent impression sur les esprits qui n'étaient plus accoutumés à entendre parler un pareil langage. Elles commençaient à produire leur fruit, en ralliant les plus belles intelligences de la jeunesse médicale, lorsque la porte de l'enseignement public lui fut fermée en 1830.

La révolution la plus étrange venait, en effet, d'éclater à Paris, et le flot des passions populaires renversait, avec la monarchie de Charles X, les grandes institutions dont elle avait doté la France. La Faculté de médecine ne fut pas à l'abri de ce bouleversement. Les déclamations les plus acerbes, les plus passionnées s'élevèrent contre la réorganisation de 1823, et l'on demanda, à grands cris, qu'elle fût organisée en sens inverse. Les révolutions ne procèdent jamais autrement.

Ministre de la royauté révolutionnaire, M. de Broglie se fait l'écho des clameurs parties des rues, des journaux, des clubs et des bancs de l'école. Sous prétexte que les ordonnances de 1822 et 1823 ont été illégales, et qu'elles ont violé, à l'égard des professeurs dépossédés, les lois de la justice, mais en réalité pour écarter de la Faculté des professeurs qui n'avaient pas la couleur politique du jour, il propose à Louis Philippe de les révoquer, et de réintégrer les professeurs dépossédés. Intervient alors l'ordonnance du 5 octobre 1830, qui sanctionne le rapport du ministre, et qui, pour réparer une prétendue violation, viole, elle-même des droits tout aussi bien acquis, tout aussi respectables. Singulier procédé de réparation !

Ainsi fut violemment arraché à sa chaire de Clinique le professeur Cayol ; ainsi furent démolies en même temps toutes les améliorations introduites dans l'enseignement de la Faculté, auxquelles il avait pris, avec Laënnec, une part très active, notamment celle qui concernait l'institution des agrégés ; ainsi retomba plus lourdement que jamais dans l'ornière de l'anatomisme le nouvel enseignement officiel.

En vain cette destitution sans raison, comme sans justice, provoque-t-elle d'énergiques protestations de la part des titulaires dépossédés; en vain M. Cayol attaque-t-il, dans de mordants écrits (1), l'œuvre ministérielle, et réfute-t-il les raisons invoquées par le ministre pour la réorganisation qui vient de s'opérer; en vain dévoile-t-il les menées occultes qui ont poussé M. de Broglie à se jeter hors des voies de la légalité, la spoliation est un fait accompli; il n'y a plus à y revenir.

En supposant que l'acte arbitraire du gouvernement de juillet eût eu sa raison d'être, et qu'il eût pu invoquer la légalité en sa faveur, dans ce cas même, la position de M.Cayol, comme celle de quelques autres professeurs, était exceptionnelle; sa nomination était incontestablement légale et inattaquable, attendu que sa chaire, étant de nouvelle création, n'était pas soumise à la loi du concours, mais appartenait de plein droit, de l'aveu même de M. de Broglie (2), à la nomination du ministre. Ce droit, du reste, n'a jamais été contesté, et a reçu en 1831, dans la nomination de Broussais à une nouvelle chaire de pathologie générale, et depuis, une nouvelle consécration. Or, si le titre de M. Cayol était légal, il est clair que sa destitution a été illégale, injuste, arbitraire.

Ce n'est pas tout : En 1832, la chaire de Clinique médicale, la même qu'il avait occupée pendant huit ans avec tant de distinction, devient vacante par la mort de M. Leroux : M. Cayol songe à reprendre sa place, ou du moins, à la disputer loyalement à ceux de ses confrères qui allaient devenir ses compétiteurs. Il se fit inscrire au concours.

C'est à cette occasion, et pour ajouter un titre de plus à ses titres antérieurs, que, voulant mettre sous les yeux du public et de ses anciens collègues devenus ses juges, un spécimen assez vaste de son enseignement, il publia son Traité de clinique médicale, précédé d'une introduction où la philosophie hippocratique est clairement exposée, et suivi d'un Traité des maladies cancéreuses. Ce dernier

(1) Quelques réflexions sur la réorganisation de la Faculté de médecine de Paris, par le docteur Cayol. 1830.

Du rapport au roi, et de l'ordonnance du 5 octobre 1830 sur la Faculté de médecine de Paris par le docteur Cayol.

(2) Rapport au roi. *Moniteur* du 6 octobre 1830.

est une deuxième édition de l'article cancer dont nous avons déjà parlé.

Par une machination sans exemple dans les annales de l'Enseignement public, la Faculté, d'accord avec le conseil royal de l'Instruction publique, change la nature des épreuves de ce concours, en imagine une nouvelle consistant dans l'appréciation à *huis-clos* des titres et des services antérieurs des candidats, en lui donnant une telle prépondérance sur les épreuves publiques, qu'elle doit valoir, à elle seule, la moitié des deux autres : (La Faculté avait même voté les deux tiers). Ces modifications et d'autres statuts, sur lesquels nous ne pouvons nous étendre ici, mirent à découvert un système organisé de déception, et il fut évident pour tous que le concours solennellement annoncé, n'était qu'une élection déguisée.

M. Cayol veut néanmoins faire tête à l'orage : avec son passé scientifique, ses huit années d'enseignement public, son Traité de clinique, et sa réputation depuis longtemps acquise, il ne craint pas d'affronter le résultat des épreuves à huis-clos des titres et services antérieurs des concurrents. Mais qu'attendre d'un tribunal à huis-clos, où vont siéger les systèmes que M. Cayol a attaqués au grand jour de la publicité, et qu'il ne cesse de heurter et de combattre avec toute la chaleur de sa conviction? Le grand jour du jugement de cette première et décisive épreuve arrive : M. Rostan est porté le premier, et M. Cayol le second sur la liste de mérite (1).

Dès lors, si la lice restait ouverte de droit, elle se trouvait close en réalité, par la valeur assignée à cette épreuve, et par le fait d'un jugement qui a proclamé d'avance le vainqueur, et l'a mis à l'abri de toute concurrence sérieuse. Il ne restait donc plus à M. Cayol qu'à se retirer du concours : c'est ce qu'il fit, en compagnie de plusieurs de ses collègues qui protestèrent en même temps contre la mystification dont ils étaient victimes.

Il fallait bien que la conscience publique fût outragée par cette parodie de concours, pour soulever le cri d'indignation qui s'éleva de toutes parts, non seulement parmi les compétiteurs, mais dans tous

(1) **Les concurrents étaient : MM. Broussais fils, Cayol, Chauffard, Dalmas, Gaultier de Claubry, Gendrin, Gibert, Martin-Solon, Piorry, Rostan, Rochoux, Sandras, Trousseau.**

les journaux de médecine, dans le public médical, et jusque dans les journaux politiques (1).

Ce fut pour démasquer toutes ces intrigues, que M. Cayol écrivit sa *Lettre sur les concours* (2), et son *coup-d'œil historique et critique sur celui de clinique médicale, ouvert devant la Faculté de médecine de Paris* (3). Ces piquants écrits dévoilent l'histoire inouïe de toutes les singulières péripéties qui se rattachent à ce singulier concours. Ils méritent d'être connus. Les faits qu'ils signalent n'ont jamais été démentis; ils sont acquis à l'histoire.

Tels ont été les moyens inqualifiables ourdis pour fermer, à tout jamais, l'entrée de la Faculté à un homme qui s'avisait d'avoir une pensée hors du cercle étroit de la gastro-entérite et de la fièvre typhoïde. Son sort était arrêté d'avance, et inscrit comme celui d'une victime dévouée à la mort. Il fallait à tout prix qu'il fût sacrifié; il le fut.

On a cru, on a même écrit qu'en se présentant au concours, M. Cayol avait feint de vouloir reconquérir sa chaire, et que sa candidature n'était point sérieuse; qu'il voulait seulement se donner l'occasion de publier une série d'écrits établissant l'abus d'autorité dont il fut victime, et les jongleries auxquelles le concours donnait lieu. Nous pouvons affirmer le contraire. Malgré les intrigues apparentes et cachées dirigées contre lui, M. Cayol espérait encore que la voix de la justice et de l'équité parlerait à la conscience de certains de ses confrères devenus ses juges, et qu'au moment solennel du vote, ils reculeraient peut-être devant une iniquité; il eut le courage d'espérer, comme Enée, contre toute espérance :

. . . . . . Sperare salutem
Ausus, et afflictis melius confidere rebus.

Son courage méritait un meilleur sort!

Ici commence une troisième phase dans la vie de M. Cayol. Ex-

(1) Il est curieux de constater quelle explosion de mépris et quelle réprobation souleva l'histoire de ce concours dans la *Gazette médicale*, la *Gazette des hôpitaux*, le *Journal hebdomadaire*, la *Gazette de France*, le *Courrier français*, le *Rénovateur*, etc...

(2) Elle a paru dans la *Gazette médicale* du 19 juillet 1832, et a été reproduite dans la *Revue médicale*.

(3) *Revue médicale* 1833, tom. II, page 155.

du de l'Enseignement public officiel, son premier besoin, comme son premier soin fut de chercher une autre tribune où il pût donner un libre cours à ses principes, à ses doctrines, à ses critiques, et accomplir ainsi, jusqu'au bout, sa mission. La *Revue médicale*, fondée en 1820, sous l'inspiration des traditions primitives de l'hippocratisme, avait toujours conservé le feu sacré, et s'était fait, dans la presse médicale, une position spéciale plutôt comme recueil scientifique, que comme journal proprement dit. Déjà M. Cayol en était collaborateur : ce fut la tribune qui se présenta naturellement à lui, et lui ouvrit de grand cœur ses portes. En 1830, il en devint, ainsi que M. Récamier, un des principaux rédacteurs (1).

A cette époque, régnait sans contrôle et à l'apogée de sa gloire, la doctrine physiologique de Broussais. Le médecin du Val-de-Grâce dominait à Paris par l'influence de son talent et par la simplicité d'une doctrine qui flattait, comme on l'a si bien dit, la faiblesse des intelligences, en substituant un petit nombre d'idées fondamentales aux dogmes sévères de la médecine hippocratique. Toutes les attaques dont son fameux système de l'irritation avait été l'objet, n'avaient, pour ainsi dire, fait jusque là que lui procurer de nouveaux triomphes. M. Cayol s'attaque au colosse sur le terrain de la *Revue médicale*, lutte corps à corps avec lui, l'ébranle par les vigoureuses étreintes de sa dialectique, et fut un de ceux qui contribuèrent le plus à le détrôner. (2)

---

(1) La *Revue médicale* est le doyen des journaux de médecine de Paris. Fondée par MM. Rouzet, Bousquet et Dupau, elle devint, en 1824, le journal de clinique de la Faculté de médecine de Paris, en s'adjoignant deux nouveaux rédacteurs en chef, MM. Bayle neveu, et Martinet. Déjà sous cette direction, ce journal avait dirigé les premières attaques contre le système de Broussais qui commençait à grandir ; attaques qui devaient aboutir, plus tard, au renversement complet du système. En 1830, MM. Récamier et Cayol, un peu plus tard, M. Gibert, entrèrent dans sa rédaction. Ce ne fut qu'en 1838 que M. Cayol en acquit seul la propriété qu'il avait cédée depuis cinq à six ans, à M. Sales-Girons, en s'en réservant la direction. Elevé à l'Ecole de M. Cayol, M. Sales-Girons continuera à en soutenir et à en propager les doctrines. Les lecteurs de la *Revue médicale* peuvent y compter.

(2) Voir la polémique de M. Cayol avec les Annales physiologiques de Broussais, dans la *Revue médicale*. Années 1831-1832. — Broussais ne manquait jamais l'occasion de s'en venger en décochant, avec sa parole

On le voit, ce n'est pas sans fondement que l'auteur de l'Esprit des doctrines médicales, a pu dire de la *Revue médicale* (et désormais le nom de M. Cayol s'identifie avec elle) : « *L'histoire de la médecine au 19e siècle dira le bien qu'a fait ce journal par la force de son opposition aussi généreuse que décente.* » (1)

C'est dans la *Revue médicale,* que M. Cayol va désormais livrer de rudes assauts à tous les genres d'abus, à toutes les erreurs que sa parole ne peut plus atteindre ; c'est dans la *Revue* que sa plume incisive, mordante, spirituelle, va buriner ces articles de sévère et judicieuse critique, que nous avons tous lus avec tant de plaisir. C'est là, dans son propre domaine, qu'il va imprimer les preuves de son adresse à mettre en jeu toutes les ressources de la dialectique et de la controverse, pour combattre les écarts de la science, et en réformer les doctrines. Et comme il sait qu'il ne suffit pas d'arracher et d'abattre, mais qu'il faut encore planter et construire, c'est là aussi qu'il va consigner de nombreux travaux de médecine pratique, et nous livrer, pour ainsi dire, la clef de ses succès. C'est là enfin que nous trouverons cette série d'articles de littérature médicale, aussi savamment pensés qu'élégamment écrits, qui l'ont placé au rang des écrivains médicaux les plus distingués.

Nous voudrions pouvoir énumérer ici chacun de ses travaux ; les bornes de cette courte notice s'y refusent : mais la *Revue médicale* est là, avec ses cent volumes pour nous les rappeler. Nous nous contenterons d'en signaler les plus importants.

Nous avons parlé de sa polémique avec Broussais ; nous n'y reviendrons pas ; mais nous ajouterons ici, que c'est à la suite de cette polémique, que les Annales physiologiques cessèrent de paraître. L'histoire peut donc dire, aujourd'hui que le fameux système est mort, que c'est la *Revue* qui l'a tué.

---

incisive, quelques traits à l'adresse de son antagoniste. Dans une de ces leçons cliniques, le fougueux rénovateur, enivré par les applaudissements de son nombreux auditoire, s'oublia jusqu'à dire : « Méfiez-vous donc, mes jeunes amis, de ces gros béats à tempérament lymphatique ; ça n'a pas de sang. » Cette boutade fut rapportée à M. Cayol, qui se contenta de répondre : « Ça vaut toujours mieux que de ne pas avoir le sens commun. » Ce mot dépeint l'homme.

(1) F. Bérard : Discours sur le génie de la médecine, p. 144, 1830.

2

En 1832, le choléra-morbus éclate à Paris. Au milieu de l'incertitude où l'on était en France sur la nature de cette épidémie, parut une lettre d'un chirurgien célèbre à la plus grande notabilité financière du jour (1); elle fut suivie, quelques jours après, d'une grande leçon annoncée d'avance sur la nature et le siége de la maladie. La presse médicale et politique donnèrent un grand retentissement à l'une et à l'autre, ni plus ni moins que si le chirurgien de l'Hôtel-Dieu eût découvert et fait connaître le remède au mal. Que sortit-il de cette double harangue ? La fable de la montagne qui accouche, est là pour répondre :

C'est promettre beaucoup ; mais qu'en sort-il souvent ?
Du vent.

En effet, le choléra fut déclaré une *irritation !* et son siége fut placé *dans l'estomac et les intestins !* (2)

M. Cayol ne laissa pas échapper une si précieuse occasion de relever le nihilisme des doctrines régnantes sur les questions qui intéressent au plus haut degré l'humanité toute entière. La lettre et la grande leçon passèrent au crible de son impitoyable critique, et l'on devine ce qui en resta (3).

Ce fut alors qu'il publia lui-même son *Instruction pratique sur le régime et le traitement du choléra-morbus épidémique*, à laquelle il voulut imprimer un cachet d'utilité publique et populaire. Aussi pas de langage nébuleux, pas de clinquant prétendu scientifique. Tout est clair, tout est précis, jusqu'à l'aveu de l'im-

(1) Lettre de Dupuytren au baron de Rothschild sur le choléra asiatique.

(2) Qu'il y avait bien plus de vérité, de philosophie, et surtout de sentiments chrétiens, dans une autre leçon faite dans ce même hôtel-Dieu, par un médecin non moins célèbre, M. Récamier ! Dans ces jours désastreux, Paris n'était plus qu'une sorte d'amphithéâtre, où des milliers de cadavres étaient livrés à l'autopsie. A chaque heure du jour, la science interrogeait les entrailles des victimes, sur la nature du mal. Mais hélas ! semblables aux anciens oracles qui restaient muets, jusqu'à ce que les dieux irrités fussent apaisés, elles refusaient à la science humaine le secret qu'elle leur demandait, et ne répondaient rien. En présence de ce silence de mort, bien fait pour confondre son orgueil, M. Récamier, devant un nombreux auditoire de médecins et d'élèves, inclinant son noble front devant celui qui tient dans ses mains les destinées humaines, ne craint pas d'avouer que c'est à Dieu qu'il faut demander le secret fatal, car c'est lui, il n'en faut pas douter, qui nous cache le mystère que nous cherchons.

(3) Voir la *Revue médicale*, année 1832, tom. I, p. 459.

puissance de l'art à découvrir la source du mal qui afflige la France. Dans l'impossibilité de déduire les indications curatives de la cause du mal, qui nous est inconnue, ce sont ses effets qu'il cherche à atteindre, et il donne les meilleurs moyens d'arriver à ce but. Il est difficile de s'exprimer avec plus de modestie et de mesure que ne le fait M. Cayol dans cet ouvrage. Le succès vraiment populaire qui l'accueillit, parle plus haut que tout ce que nous pourrions en dire (1).

Dans toutes les questions où la santé publique, la science et la profession médicales sont intéressées, la plume de M. Cayol, comme une sentinelle vigilante, vient apporter le tribut de son observation et de son expérience. C'est ainsi qu'à l'époque où l'engouement pour le bouillon de gélatine était le plus général, M. Cayol, sans se laisser arrêter par l'autorité des savants qui préconisaient la gélatine alimentaire, déclarait hautement que cette prétendue nourriture laissait *mourir de faim* les convalescents des hôpitaux, mis à ce régime. Et douze ans plus tard, un rapport académique officiel venait confirmer pleinement l'opinion de M. Cayol. Combien l'administration qui était sourde alors à ses réclamations et qui se formalisait de ce que, dans ses leçons publiques, il accusait le bouillon de gélatine de laisser mourir les convalescents, a dû regretter de ne pas l'avoir expérimenté sur des chiens avant de l'imposer aux malades! C'était le cas ou jamais de dire : *Faciamus experimentum in anima vili*, et de commencer par où on a fini ; on eût épargné bien des victimes humaines (2).

Une épidémie se déclare en 1842 sur deux points opposés de la France, à Avignon, et à Strasbourg; les savants diffèrent d'opinion pour caractériser sa nature : M. Cayol recueille les documents et, d'après les mémoires des médecins des localités atteintes, il caractérise la maladie une fièvre nerveuse, avec affection profonde du cerveau et de la moelle épinière, et en précise le traitement (3). Il saisit en outre cette occasion, pour faire ressortir avec une extrême lucidité l'importance des principes de la médecine vitaliste

(1) Deux éditions tirées à 1500 et 2000 exemplaires furent épuisées en cinq ou six semaines. Une troisième édition en a été publiée en 1849 ; cet ouvrage a été reproduit dans la *Revue*.

(2) Voir sa Clinique médicale, p. 404, et la *Revue médicale*, tom. III, p. 291-292.

(3) *Revue médicale*, 1842, tom. II, p. 257.

et généralisatrice, opposés à ceux de la médecine anatomique et localisatrice.

Vient le tour de la fièvre typhoïde et du typhoïdisme, mot de son invention qui restera dans la science (1). C'est ici qu'il me faudrait la plume de M. Cayol pour décrire sa spirituelle philippique contre cette dernière expression de l'anarchie matérialiste qui a tout abaissé sous le même niveau. On se rappelle que jadis les maladies régnantes étaient des fièvres que l'on désignait, suivant les cas, par les noms d'inflammatoire, bilieuse, nerveuse, putride ou adynamique, maligne ou ataxique. N'en entendant plus parler, on se demande, dit-il, dans le monde, ce qu'elles sont devenues. L'École anatomique pourrait répondre naïvement avec Molière : *Nous avons changé tout cela aujourd'hui*. Mais qu'a-t-elle mis à la place? La fièvre typhoïde. Quelle médication? L'anarchie la plus étrange dans la thérapeutique. Cependant, dit M. Cayol, les malades meurent victimes des traitements les plus désordonnés. Dans toutes les fièvres, en effet, qu'on peut appeler graves (et que les typhoïdiens appellent typhoïdes), la mort est la règle, et la guérison une trop rare exception.

Pour aviser à un pareil désastre, M. Cayol fait ressortir avec une grande énergie de langage les conséquences fatales de cette déplorable confusion qui, sous le nom de fièvre typhoïde, retentit comme un glas funèbre, semant partout l'épouvante dans les populations.

C'est alors qu'il fait paraître son mémoire sur *la fièvre typhoïde et le typhoïdisme* (2), satyre inimitable qui flagelle de la manière la plus sanglante, les doctrines médicales du jour, et dans laquelle il ne montre pas des entrailles de père envers les hommes qui les professent.

Beaucoup plus récemment, une attaque inconsidérée contre les doctrines médicales en général, et plus particulièrement contre la tradition hippocratique, sortie des rangs d'une école, ou plutôt d'une secte infidèle aux principes qui ont toujours fait l'honneur et la gloire de la médecine, est venu lancer une grosse pierre à travers un journal religieux et politique (3), dans le domaine favori

(1) *Revue médicale*, 1853, tom. I et II. 1854, tom. I.

(2) Chez Dentu, libraire au Palais Royal. Ce mémoire est reproduit dans la *Revue médicale*, année 1853, tom. I et II.

(3) *L'Univers*, n° du 24 février 1854.

de M. Cayol. La tradition hippocratique est accusée d'être rationaliste et païenne. C'est le ver rongeur qu'elle recèle dans son sein : Il faut, dit-on, baptiser Hippocrate.

Provoqué par cette étrange bulle d'excommunication, M. Cayol attire son agresseur dans le champ clos de la *Revue médicale*, et ramasse, en présence des nombreux témoins, lecteurs de ce recueil, la pierre si étourdiment jetée, pour la lancer, à son tour, contre son adversaire. Entre ses mains, la pierre devient un rocher qui retombe de tout son poids sur l'imprudent agresseur. En effet, le champion désarçonné est obligé de battre en retraite et de se retirer de la discussion (1), tout meurtri par les rudes coups qu'il s'est lui-même attirés. Ainsi s'est éteinte la polémique soulevée par la singulière prétention de baptiser Hippocrate !

*Le ver rongeur de la tradition hippocratique, défense de l'hippocratisme moderne contre les attaques d'un certain parti néo-catholique*(2). Tel est le titre du mémoire de M. Cayol, qui a enterré cette discussion.

A peine est-il sorti victorieux de cette lutte, qu'un nouveau combat l'attend. Cette fois c'est le professeur Lordat qui vient croiser le fer de la polémique, en engageant la bataille par une sortie brusque contre l'hippocratisme moderne, autrement dit, contre la doctrine vitaliste, telle que l'a formulée M. Cayol. « L'hippocratisme moderne, dit le professeur de Montpellier, est l'anti-hippocratisme formel de l'hippocratisme véritable ; l'opposé de la pensée d'Hippocrate sur la constitution de l'homme (3). » Inutile d'ajouter que pour M. Lordat, l'hippocratisme véritable est le système *du double dynamisme* humain, dont il est le créateur et l'apôtre.

A cette nouvelle agression sur ses domaines, M. Cayol reprend incontinent la plume, renverse les arguments accumulés contre lui par M. Lordat, et réfute, dans un mémoire plein d'intéressantes considérations sur la psychologie et l'anthropologie (4), la théo-

(1) *Revue médicale*, 1854, tom. II, p. 120. Quelques réflexions sur un brillant exploit, etc.

(2) Chez Dentu, libraire au Palais-Royal, reproduit dans la *Revue médicale*, année 1854, tom. I, p. 578.

(3) Annales cliniques de Montpellier, numéro du 10 décembre 1855.

(4) Défense de l'hippocratisme moderne contre les attaques de M. le professeur Lordat, et réfutation du système des deux âmes dans l'homme,

rie du double dynamisme humain (1). Ce travail a été le dernier de sa vie ; il restera comme son testament scientifique.

Non, quoi qu'en ait dit un spirituel écrivain (feuilleton de l'*Union médicale* du 11 octobre 1856), M. Cayol n'est point et n'a jamais été un journaliste. Son nom est écrit ailleurs que sur le frontispice de la *Revue médicale* : il est inscrit dans les fastes de l'Enseignement de la Faculté de médecine de Paris ; il est inscrit en tête de son Traité de Clinique, et d'une foule de travaux qui ne sont pas d'ordinaire l'œuvre d'un journaliste, mais d'un praticien consommé ; il est inscrit dans les pieuses archives des œuvres de bienfaisance auxquelles il a pris une part active et désintéressée. Demandez à l'Infirmerie Marie-Thérèse et à l'Institution nationale des Jeunes Aveugles, dont il était médecin consultant, les souvenirs que son passage y a laissés ? (2) Ajoutons surtout que le nom

---

plus connu sous le nom de double dynamisme humain. (Revue médicale 1856, tome 1er, p. 193.

(1) Dans ce système, l'âme pensante et immatérielle de l'homme, est insuffisante pour expliquer tous les phénomènes organiques de la vie humaine. Comme les phénomènes intellectuels sont d'un ordre tout différent des phénomènes organiques de la digestion, de la respiration, de la circulation, etc., M. Lordat et son école se refusent à croire que ces derniers puissent dépendre de la même cause que les premiers. Ils admettent en conséquence dans l'homme deux principes ou deux dynamismes (pour ne pas dire deux âmes) ; l'un qui préside aux opérations de l'intelligence c'est l'âme pensante ; l'autre qui préside aux opérations du corps, c'est le principe vital. Un célèbre théologien, le père Ventura, s'est prononcé en chaire contre cette doctrine, comme opposée à la doctrine anthropologique, la plus accréditée dans l'Église, suivant laquelle la force vitale est considérée comme une des attributions de l'âme pensante, immatérielle, dont l'union substantielle avec le corps, constitue la personnalité humaine. C'est, du reste, la doctrine de Saint-Thomas : *una tantùm est anima intellectiva, quæ vegetativæ, et sensitivæ, et intellectivæ officiis fungitur.*

(2) M. Cayol a fait donation, par acte notarié, d'une somme de 3,000 francs à l'institution des jeunes aveugles, qui a été autorisée par une ordonnance royale, à accepter ce don. Les circonstances qui ont provoqué cette donation méritent d'être connues. En 1825, une diffamation, partie des colonnes du journal l'Hygie vint attenter à la considération et à l'honneur de M. Cayol. Déféré par lui à la justice des tribunaux, le rédacteur propriétaire de cette feuille fut condamné par deux jugements successifs, confirmés par un arrêt de la cour royale de Paris, pour délit d'injures et

de M. Cayol est inscrit en caractères ineffaçables dans la mémoire et dans le cœur des nombreux malades qui lui doivent le soulagement et la guérison de leurs maux.

La *Revue médicale* n'a jamais été d'ailleurs pour M. Cayol un journal; mais, comme nous l'avons dit, une véritable tribune, bien distincte des autres organes de la presse médicale. C'est là que, depuis 30 ans, sa plume n'a cessé de travailler à affranchir la médecine de la domination oppressive du matérialisme scientifique, et des faux systèmes, à la ramener à ses véritables principes, et à rappeler, par là même, la profession médicale au sentiment de sa dignité et de ses devoirs. Cette tâche, il l'a poursuivie avec une louable persévérance; il y a consacré sa vie; il y a usé ses forces. « Nous ne sommes, disait-il, que des ouvriers, ou des « instruments de la Providence, pour ramener la médecine dans « les voies de la vérité. J'ai, pour ma part, accepté depuis long-« temps cette mission, avec ses charges et ses tribulations. Dans « ce monde, et par le temps qui court, c'est un tort irrémissible « que d'avoir trop raison, et toute une vie ne suffit pas pour l'ex-« pier. Mais aussi le charme de la vérité est si puissant, qu'il suf-« fit à toutes les compensations (1).

On croira sans peine M. Cayol sur parole : jamais, en effet, aucune mission ne fut plus ingrate, plus semée d'épines, plus faite pour soulever contre soi les passions, les haines, les rancunes et les colères. Il en a fait l'expérience. Mais ces difficultés n'étaient pas faites pour l'arrêter. Au lieu de reculer devant les obstacles, ou de les éluder en les contournant, il les abordait de front, les surmontait, et se montrait à visage découvert à ses contradicteurs. Jamais d'équivoque, jamais d'artifices, jamais de disimulation : Il savait qu'en médecine, un mensonge est un crime.

Ce courage, cette droiture auxquels on doit rendre une pleine justice, faisaient de M. Cayol un vigoureux athlète, un loyal et redoutable adversaire. Malheur à qui venait l'attaquer.

Mais il est dans la nature même des choses, qu'une leçon qui

---

de diffamation, à quatre mois 1/2 d'emprisonnement; et par corps, à 3,000 francs d'amende; à 3,000 francs de dommages-intérêts envers M. Cayol; et, en outre, à tous les frais et dépens, tant de 1re instance que d'appel. C'est cette dernière somme de 3,000 francs à laquelle M. Cayol a renoncé pour lui-même, dont il a fait donation à l'institution des jeunes aveugles.

(1) Lettre à M. Sales-Girons, Revue médicale 1850 t. 1er, p. 25.

blesse ne profite pas, et l'on sait que l'effet d'un bon conseil, dépend presque toujours de la manière de le donner ; or, il arrive souvent, dans les discussions, qu'on a quelquefois tort, par la manière dont on a raison. Sous ce rapport, M. Cayol ne se souvenait peut-être pas assez, que ce n'est pas toujours la vérité qui persuade les hommes, mais ceux qui la disent. Non content d'arracher l'ivraie jetée dans le champ de la médecine, d'attaquer les systèmes et les abus, il n'épargnait pas les hommes qui en étaient les auteurs, ou qui s'en faisaient les apôtres. A cet égard, les célébrités contemporaines n'étaient pas non plus à l'abri de ses traits. De là une polémique ardente, une critique sévère dans laquelle il ne ménageait nullement l'amour-propre de ses adversaires. Dans cette guerre, nul ne savait mieux que lui mettre en jeu les ressorts d'une allusion piquante, d'une spirituelle épigramme, ni lancer avec plus d'à propos une mordante ironie. Il excellait surtout à manier l'arme du ridicule, arme acérée qui blesse d'une manière si sensible ceux qu'elle atteint, et dont les blesures ne se cicatrisent jamais. Comme la flèche du Scythe, ses traits portaient toujours juste : On ne le lui pardonnait pas.

Hâtons-nous de dire cependant qu'on se ferait une fausse idée du caractère de M. Cayol, si l'on en jugeait d'après la forme agressive de sa polémique, d'après le ton incisif de son style et de son langage. Sous ce rapport, l'aphorisme si connu de Buffon, le style est l'homme, admettait en sa faveur une honorable exception. Il faut d'ailleurs tenir compte de ce qu'en combattant pour la défense de la doctrine hippocratique, il combattait *pro aris et focis*, et l'on sait que toutes les armes sont bonnes et légitimes pour qui combat ainsi.

Un autre grief qui n'est pas sans une apparence de fondement a été reproché à M. Cayol ; mais il porte avec lui son explication et son excuse. Je veux parler de la tenacité avec laquelle il défendait et maintenait son sentiment, dans ses rapports avec ses confrères, et de la fréquente opposition de ses opinions avec les leurs. Cela devait être : la manière dont il envisageait la fièvre et la maladie, n'était pas celle de l'Ecole actuelle, et par conséquent celle de la plupart des médecins ; d'un autre côté, il n'était pas homme à céder un pouce de terrain, en fait de doctrine, surtout lorsqu'il s'agissait de ces fièvres graves, dont il stigmatisait la dénomination généralement admise. Il n'y avait pas alors moyen de s'entendre, et il

en résultait quelquefois des discussions et des froissements qui n'ont pas peu contribué à faire mettre sur le compte de l'obstination, de l'entêtement, ce qui n'était que le résultat d'une conviction défendue avec trop de chaleur et d'énergie.

Voilà les raisons qui expliquent l'attitude réservée, je dirai presque hostile, d'un certain nombre de médecins, à l'égard de M. Cayol; elle était une conséquence inévitable de la position qu'il s'était faite, de la mission qu'il avait si courageusement accomplie. Réformateur des doctrines favorites de l'époque, censeur hardi des hommes du jour, il devait recueillir, de leur part, une ample moisson de rancunes et d'anathèmes. C'est ainsi qu'au lieu d'élever des temples aux prophètes que Dieu envoyait aux peuples prévaricateurs, pour les rappeler aux sentiments du devoir, les peuples lapidaient les prophètes.

Ne nous étonnons pas maintenant si les distinctions, si les dignités, si les positions brillantes et lucratives se sont éloignées de M. Cayol. Ne nous demandons pas pourquoi l'Institut ne l'a pas admis dans son enceinte, pourquoi l'Académie de médecine ne lui a jamais ouvert ses portes. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il n'y avait jamais frappé.

Devant une vie si bien remplie et une carrière si noblement consacrée au service de la science et de l'humanité, devant une honorabilité si parfaite, si incontestable, qui oserait, aujourd'hui que M. Cayol n'est plus, jeter une seule pierre à sa mémoire! Qui ne sera porté, à présent que la voix des amours-propres froissés, est obligée de se taire en face d'un tombeau, de lui accorder la justice qu'on lui a refusée pendant sa vie! Qui ne s'écriera plutôt avec le poète!

Ubi plura nitent, non ego paucis
Offendar maculis.

Je ne dirai rien de ses sentiments politiques, ils étaient connus et respectés de tout le monde. On sait qu'il était toujours resté attaché au culte de la monarchie de nos anciens rois. Le gouvernement de 1830 n'eut jamais ses sympathies : il lui témoigna, au contraire, en toute circonstance, et dans ses écrits et dans ses actes, une hostilité qui n'a cessé qu'avec la chûte de ce gouvernement (1).

(1) C'est ainsi qu'en 1847, à l'occasion d'une action en démolition de constructions, intentée contre lui par l'intendant de la liste civile, M. Cayol trouva piquant d'élever une affaire individuelle à la hauteur

Mais quand la révolution radicale de 1848 l'eût renversé, alors que la société toute entière se trouva en face du gouffre de l'anarchie qui menaçait de tout engloutir, M. Cayol faisant abstraction aux convictions de toute sa vie, se rallia au nouvel ordre de choses et eut la pensée de se mêler aux affaires publiques. En vain ses vieux amis s'efforcèrent-ils de l'en dissuader : son parti pris, il ne recula pas devant les contradictions, les vicissitudes et les agitations alors si orageuses de la scène politique, et se présenta résolument comme candidat aux élections pour la députation à l'assemblée nationale. Nul doute, si le scrutin électoral lui eût été favorable, qu'il ne se fût dévoué, de toute l'énergie de son caractère, aux nouvelles fonctions de représentant du pays.

M. Cayol n'avait pas en partage ces dehors brillants qui font les succès de salon; mais l'alliance d'un esprit vif, pénétrant, d'une instruction solide, variée, rehaussée par la réflexion, et par les saillies de son caractère méridional qu'il avait conservé, le faisaient rechercher dans les sociétés les plus distinguées. Ceux qui l'ont connu se souviennent avec quelle sagacité, il savait raconter, apprécier, et juger les événements publics, et combien il savait rendre attrayants ses entretiens, par les souvenirs historiques et littéraires que sa mémoire lui fournissait toujours à propos.

Pour moi qui ai eu l'avantage de vivre avec M. Cayol dans des rapports d'amitié et d'intimité dont je m'honore; pour moi, devant qui le livre de sa vie intérieure a été ouvert, comme celui de sa vie publique, ce n'est ni dans ses écrits, ni dans ses rapports professionnels, mais dans ses rapports intimes, au milieu de ses amis, au foyer domestique, que j'irai le surprendre, pour dire ici jusqu'à quel point vibrait profondément dans son âme, tout ce qu'il y a de sentiments nobles et élevés. Le sentiment du devoir sur-

d'une question de droit constitutionnel, Il résista ouvertement aux prétentions de la Couronne, c'est-à-dire, de Louis-Philippe lui-même personnellement intéressé, et défendit pied à pied le terrain, dans une lutte judiciaire opiniâtre qui a eu quelque retentissement, et qui en aurait eu bien plus encore, non-seulement dans les tribunaux, mais dans les chambres législatives, si l'ouragan du 24 février n'était venu trancher le débat, en emportant la liste civile avec tout le reste. Il fallait du courage pour s'engager seul dans une pareille guerre à ses frais, risques et périls; mais il y fut encouragé par le désir de s'affranchir et d'affranchir les populations riveraines des forêts de la Couronne, du vasselage vexatoire de la liste civile.

tout y était gravé comme sur une table d'airain ; il dominait tous les autres, et formait la règle invariable de sa conduite. Ses amis, et il a eu de nobles amitiés dont le souvenir doit l'accompagner comme un titre de gloire, sont là pour confirmer par l'unanimité de leurs témoignages, et surtout de leurs regrets, combien il avait droit, à tous égards, au respect, à l'estime et à la considération de tous. Le devoir que je remplis ici envers sa mémoire il l'avait rempli bien des fois envers ceux de ses confrères que la mort avait emportés avant lui. On peut voir dans sa notice sur Boyer, et plus récemment sur l'illustre M. Récamier pour lequel il avait toujours conservé une étroite amitié, avec quelle chaleur d'âme, il conservait le souvenir de ses amis, et savait parler d'eux.

Comme homme, comme citoyen, M. Cayol a payé dans toutes les circonstances de sa vie, sa dette envers la société ; mais c'est surtout dans les épidémies les plus meurtrières qui se sont abattues sur notre malheureux pays, et dans lesquelles la mort moissonnait des milliers de victimes, notamment dans le typhus de 1814, dans le choléra de 1832, et dans les invasions ultérieures de ce terrible fléau, qu'on l'a vu, un des premiers sur la brèche, montrant partout ce sang-froid, ce noble dévoûment si naturel aux médecins français.

Et dans ces déplorables époques de troubles et de discordes civiles qui forment comme autant de taches sanglantes dans notre histoire nationale, dans ces sauvages émeutes soulevées par les passions populaires abritées derrière des montagnes de pavés, et qui ont glacé d'épouvante la capitale du monde civilisé; en 1830, en 1834, en 1839, en 1848, toujours nous trouvons M. Cayol allant secourir ceux qui, dans leur dévouement au bien public, ont été atteints par les armes des insurgés. C'est au faubourg Saint-Antoine, à travers le feu croisé des soldats de l'insurrection et des soldats de l'ordre, qu'il accourt, dans les journées néfastes de juin, porter les secours de son dévouement et de son art, au saint Archevêque de Paris, glorieux martyr de la charité, tombé sous le plomb de l'émeute frémissante, au moment même où tendant les bras vers cette multitude égarée, il la conjurait d'arrêter l'effusion du sang.

La relation de ce drame lamentable et sublime qui a commencé le dimanche, au faubourg Saint-Antoine, et a fini le mardi à l'archevêché, a été écrite par M. Cayol lui-même (1). C'est un pieux

(1) Relation de la blessure et de la mort de Mgr. l'archevêque de

hommage rendu à la mémoire du saint Archevêque, et un document plein d'un émouvant intérêt sur tout ce qui se rattache à cette scène de glorieux héroïsme et de charité.

Quant à ses croyances religieuses, elles étaient le résultat d'une conviction profonde; jamais il ne s'en était écarté. Sa foi était celle de l'Eglise, et sous ce rapport, chacun a respectueusement rendu justice à ses sentiments et à son orthodoxie scientifique. Tout en soutenant les droits de la raison et du progrès, il a toujours maintenu les pures questions de foi dans les régions inaccessibles à la discussion. On en a mille preuves dans ses écrits; et pour n'en citer qu'une, nous le laisserons parler lui-même. Il avait fait, on le sait, du vitalisme hippocratique, un symbole de foi scientifique, auquel il avait juré une fidélité à toute épreuve : « Eh bien! s'écrie-t-il, avec l'accent convaincu du philosophe chrétien, Je veux profiter de l'occasion qui m'est offerte pour dire que s'il m'était démontré qu'une proposition quelconque de l'hippocratisme moderne fût en opposition avec le dogme Catholique, je la supprimerais à l'instant comme fausse et erronée, lors même que sa suppression devrait entraîner la ruine de la doctrine toute entière(1). » Plus loin : « Ce que l'église a le droit d'exiger, c'est qu'une proposition scientifique n'implique jamais la négation d'un dogme catholique. Or, comme toute proposition qui mériterait ce reproche, serait par cela même, fausse et erronée même scientifiquement, il s'ensuit que la science n'aura jamais rien à perdre et qu'elle aura tout à gagner en se soumettant à l'autorité divine de l'Eglise. »

Voilà l'homme qu'on a osé accuser de professer *une doctrine qui choque le bon sens, un spiritualisme rationaliste, un vitalisme païen*! Il est vrai que l'insulte faite au drapeau de la doctrine hippocratique, et à celui qui a été la personnification de son enseignement, vient de la part d'un homme qui a déserté ce même drapeau, pour se ranger sous celui de l'homœopathie; et qu'en matière de science, comme en matière de religion, on est parfois témoin de ces tristes récriminations. M. de La Mennais n'a-t-il pas blasphémé la religion divine dont il avait été le plus zélé comme le plus éloquent apôtre!

---

Paris, suivie du procès-verbal de l'embaumement du corps, par le docteur Cayol. Paris, chez Adrien Leclère, 29, rue Cassette. — Revue médicale, juin 1848.

(1) Revue médicale, année 1854. t. 4, p. 404.

Ajoutons, en terminant cette notice, que M. Cayol était chevalier de la Légion-d'Honneur, et qu'un grand nombre de sociétés médicales françaises et étrangères avaient été fières d'associer son nom à leurs travaux. Il était, en effet, membre correspondant de la Société de médecine pratique de Montpellier, de la Société nationale et de la Société académique de médecine de Marseille, de la Société médicale d'Indre-et-Loire, de l'Académie des sciences médicales de Palerme, etc.

Sous le triple point de vue de l'enseignement, de l'exercice de la médecine et de ses savants écrits, M. Cayol a noblement rempli la carrière qu'il a parcourue. Vaillant et courageux soldat de la science, il est tombé, les armes à la main, pour ne plus se relever.

Aujourd'hui qu'il n'est plus, la presse médicale est unanime, nous devons le constater, à lui rendre une éclatante et tardive justice.

M. Cayol jouissait encore de toute la plénitude de sa santé, et se délassait de ses fatigues, dans sa propriété de Flotin, située dans le département du Loiret, où il prodiguait ses soins et ses bienfaits aux pauvres des environs, lorsqu'il a été frappé d'une attaque d'apoplexie. Mais je ne saurais mieux faire que de laisser raconter ici, par notre honoré confrère, le docteur Gibert, qui a été appelé à aller lui donner les soins de son art et de son amitié, la courte maladie à la suite de laquelle il a succombé. « Le 18 septembre dernier, il se sentit incommodé, à la suite d'une course fatigante en voiture: le soir, il était frappé d'une hémiplégie gauche qu'il cherchait à se dissimuler à lui-même, et qui ne tarda pas à s'accompagner d'accidents de méningite, bien que dans les intervalles d'assoupissement, le malade fît preuve d'une grande lucidité d'esprit. La saignée, les sangsues, les sinapismes, les vésicatoires, l'émétique, procurèrent un amendement qui donna lieu à un espoir bientôt déçu, et le 25 septembre, à cinq heures du matin, après six jours de maladie, M. Cayol mourait au milieu d'une famille qui n'avait cessé de l'entourer des soins les plus touchants, ayant eu la consolation de recevoir, en pleine connaissance, tous les secours de la religion qui l'avait constamment guidé dans sa carrière scientifique et pratique. »

En publiant cette notice, je n'ai pas eu la prétention d'écrire un éloge : la mémoire de M. Cayol n'en a pas besoin. J'ai voulu seulement faire revivre, dans le souvenir de ceux qui l'ont aimé, une vie si dignement remplie, et acquitter envers lui un tribut de reconnaissance, en rendant ce dernier hommage à son mérite et à ses talents.

Paris. Imp. Moquet, 92, la Harpe

Extrait de la Revue médicale des 31 octobre, 15 et 30 novembre 1856.